

# « Rêve de scènes urbaines » : le démonstrateur industriel pour la ville durable implanté sur le territoire de Plaine Commune (Seine-Saint-Denis)

Par José-Michaël CHENU

Directeur Marketing stratégique et développement urbain du groupe Vinci,  
représentant de Vinci à la présidence de l'Association « Rêve de scènes urbaines »

Le démonstrateur « Rêve de scènes urbaines » propose une démarche originale de coopération entre les acteurs publics et privés de la ville pour expérimenter et produire des solutions urbaines innovantes.

Il s'inscrit dans un territoire en constante mutation, celui de Plaine Commune, qui est lui-même situé au cœur du Grand Paris. Pour fonctionner, ce démonstrateur s'appuie sur un écosystème ouvert, dont tous les acteurs partagent l'ambition de contribuer à renforcer le développement soutenable du territoire au bénéfice de la qualité de vie des habitants et de son rayonnement.

Pour une durée de cinq ans, « Rêve de scènes urbaines » bénéficiera du soutien de l'État, à la suite de l'appel à projets « Démonstrateurs industriels pour la ville durable », dont il a été lauréat en mars 2016. L'État accompagnera la démarche pour faciliter l'innovation, notamment sur les aspects méthodologiques et les questions réglementaires en matière d'urbanisme et d'environnement.



Vue générale de Plaine Commune (Seine-Saint-Denis) (à droite, la Tour Pleyel et, au centre, le stade de France).

## L'appel à projets « Démonstrateurs Industriels pour la Ville Durable – DIVD »

Un appel à projets dénommé « Démonstrateurs industriels pour la ville durable » (DIVD) a été lancé par les ministères de l'Écologie et du Logement en octobre 2015. Il est dédié à l'émergence de projets urbains fortement innovants qui

ont vocation à devenir des vitrines de l'excellence française en matière de ville durable. Ce projet de démonstrateur s'inscrit dans le cadre de la transition écologique et énergétique pour la croissance verte.

Bénéficiant du soutien technique de l'État pendant cinq ans et de l'appui du Commissariat général à l'investisse-

ment (au travers du programme d'investissements d'avenir), les seize villes et territoires lauréats pourront réaliser un projet urbain exemplaire tant au niveau national qu'au niveau international.

Pour cet appel à projets, l'État a prévu une maîtrise d'ouvrage double constituée de la direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN) et du Commissariat général au développement durable (CGDD). Le Plan urbanisme construction architecture (PUCA) est maître d'ouvrage délégué de l'accompagnement des projets au niveau central.

Cette démarche mobilise acteurs publics et acteurs privés sur des projets urbains cohérents intégrant de façon systémique des innovations technologiques, sociales et/ou organisationnelles. Il s'agit de revisiter les modèles traditionnels de conception, de construction et de gestion de la ville et des territoires pour améliorer la qualité des services rendus aux usagers et envisager de nouveaux usages dans différents domaines de la vie urbaine.

Dans cette perspective, les projets sélectionnés doivent satisfaire aux quatre exigences suivantes :

- a) l'intégration des différentes fonctions urbaines (habitat, déplacements, fourniture d'énergie, gestion des déchets...) en vue d'une plus grande performance environnementale, économique et sociale ;
- b) l'innovation technique et fonctionnelle au service d'un usage plus sobre des ressources, d'une réduction des coûts publics et privés, d'une plus grande cohésion sociale et du développement de la démocratie participative ;
- c) la valorisation de savoir-faire pouvant constituer des références à l'international et favoriser une compétitivité à l'export essentielle à nos entreprises et à nos territoires ;
- enfin, d) le regroupement de partenaires publics et privés (grands groupes français du BTP, de l'énergie, PME, *start-ups*, universités, établissements publics, etc.).

## Plaine Commune : un territoire d'innovation au cœur du Grand Paris

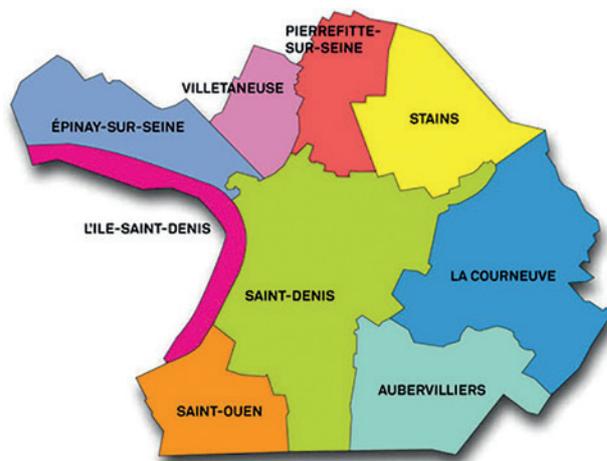
Territoire en transition moteur de dynamisme et d'attractivité, Plaine Commune reste cependant confronté à de nombreux enjeux tant sur le plan social que sur les plans économique et urbanistique.

### Carte d'identité

Plaine Commune, c'est 9 villes, comptant au total plus de 400 000 habitants représentant 134 nationalités et s'étendant sur une aire de 50 km<sup>2</sup>.

Ce territoire cosmopolite est marqué par une histoire industrielle forte : c'est d'ailleurs autour d'un objectif de requalification urbaine qu'est née l'intercommunalité. Cette construction intercommunale s'est effectuée par étapes : avec une première dynamique de coopération dès 1985 autour d'un projet de redéveloppement du quartier de La Plaine-Saint-Denis, puis d'une seconde avec la création de l'Établissement de coopération intercommunale en 2000 et, enfin, de la transformation (en 2016) de celui-ci en Établissement public territorial, dans le cadre de la création de la Métropole du Grand Paris.

Composé d'un conseil de territoire comptant 80 élus et présidé par Patrick Braouezec, l'Établissement public territorial dispose de compétences en matière de développement urbain et social, de développement économique, de gestion des espaces publics et d'environnement.



Les communes dont le regroupement constitue Plaine Commune.

### Un territoire en pleine mutation...

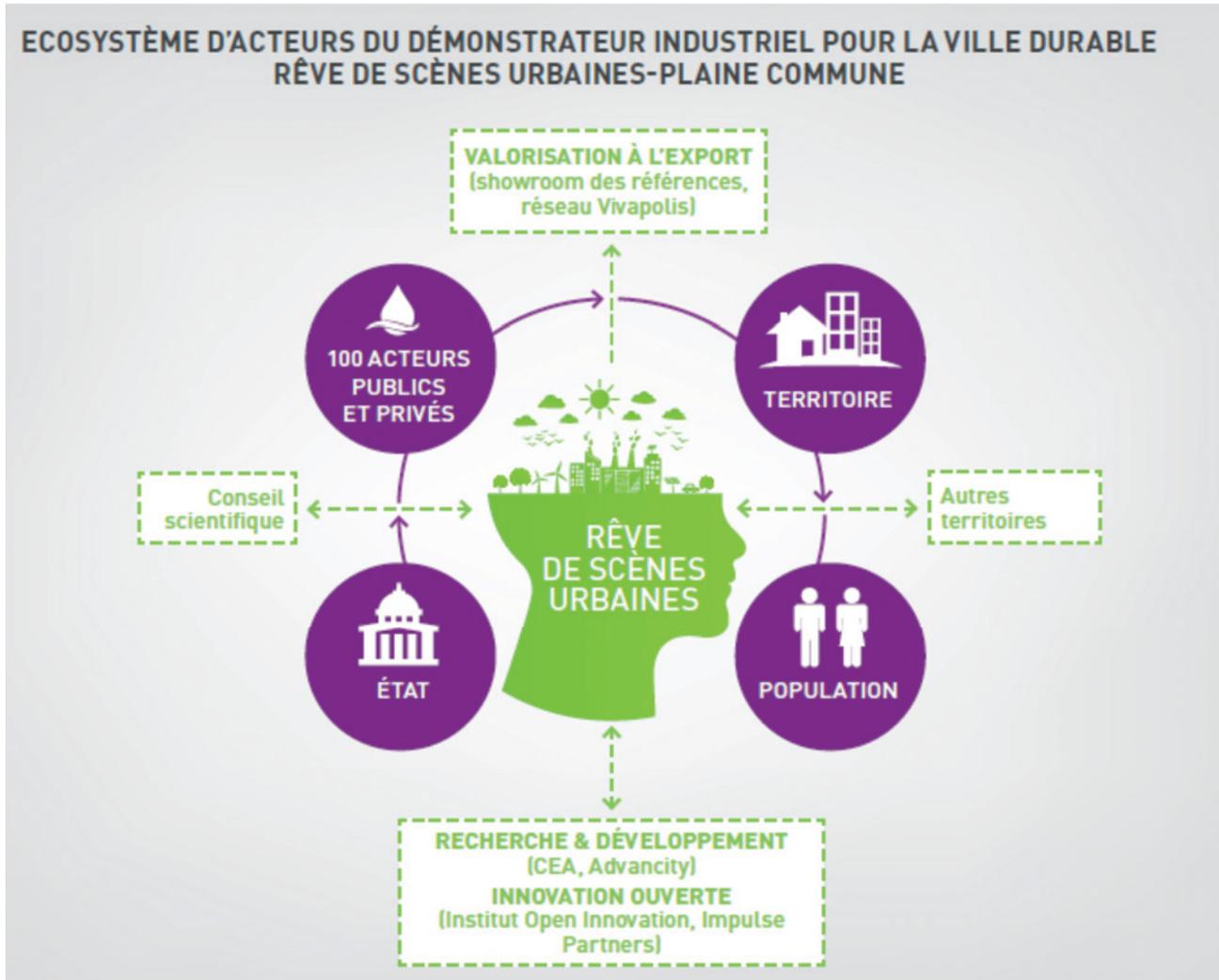
Depuis 1990, de vastes programmes de requalification urbaine ont été lancés (couverture de l'A1, Stade de France, arrivée des gares des RER B et D, etc.), qui ont amorcé le renouveau du territoire de Plaine Commune.

À travers le développement de nouveaux quartiers, la reconversion d'anciennes friches et la réhabilitation de l'existant, plus de 40 % du territoire sont aujourd'hui en profonde mutation, avec :

- de grands projets urbains structurants : Cité du Cinéma, Docks de Saint-Ouen, Pleyel, Fort d'Aubervilliers, friche Babcock (à la Courneuve), Campus universitaire Condorcet, Projet urbain et universitaire de Villetaneuse, etc.,
- une politique soutenue de rénovation urbaine, avec 14 quartiers retenus dans le Nouveau programme national de rénovation urbaine (NPNRU),
- un vaste projet de refonte des déplacements : 5 gares du Grand Paris Express en projet (dont le *hub* Pleyel), le prolongement du tramway T8 vers le sud jusqu'à Paris, le futur tram T11 - Express (anciennement appelé Tangentielle Nord), qui devra être prolongé, le prolongement des lignes de métro 12 et 14, etc.,
- des démarches de développement urbain innovant et durable engageant résolument Plaine Commune dans la transition écologique et sociale : Agenda 21, Plan climat air énergie, labellisation ÉcoCités, Contrat de développement territorial, etc.

### ... confronté à de nombreux défis urbains

Une fois amorcés, ces profonds changements ont permis de développer l'attractivité de Plaine Commune, dont la démographie a augmenté de 16,2 % entre 1999 et 2010



(contre 8 % pour la moyenne francilienne). Ce territoire est aujourd'hui constitué d'un tissu urbain mixte, avec un bassin de vie se composant de 154 000 résidences principales (dont 66 000 logements sociaux), mais aussi de 13 000 logements considérés comme potentiellement insalubres et de plus de 20 000 ménages demandeurs de logements sociaux.

Ces évolutions ont aussi favorisé un véritable dynamisme économique : 21 500 entreprises sont présentes sur le territoire et 200 000 emplois sont recensés (publics et privés), avec 38 % de croissance de l'emploi privé depuis 2009. Cependant, Plaine Commune doit aujourd'hui axer son développement sur une économie plus endogène fondée sur les ressources de son territoire, qui comptabilise actuellement 20,8 % de taux de chômage (contre 11 % pour la moyenne francilienne) et près de 30 000 foyers allocataires du RSA.

Enfin, bien que ce territoire constitué d'une population jeune soit devenu un véritable pôle universitaire (43 000 étudiants et deux universités, Paris 8 St-Denis et Paris 13 Villetaneuse et, demain, le Campus Condorcet), il y subsiste un taux de chômage des jeunes élevé (34 % contre 20 % dans le reste de l'Île-de-France), avec seulement

15 % de diplômés du supérieur (contre 36 % pour la moyenne francilienne).

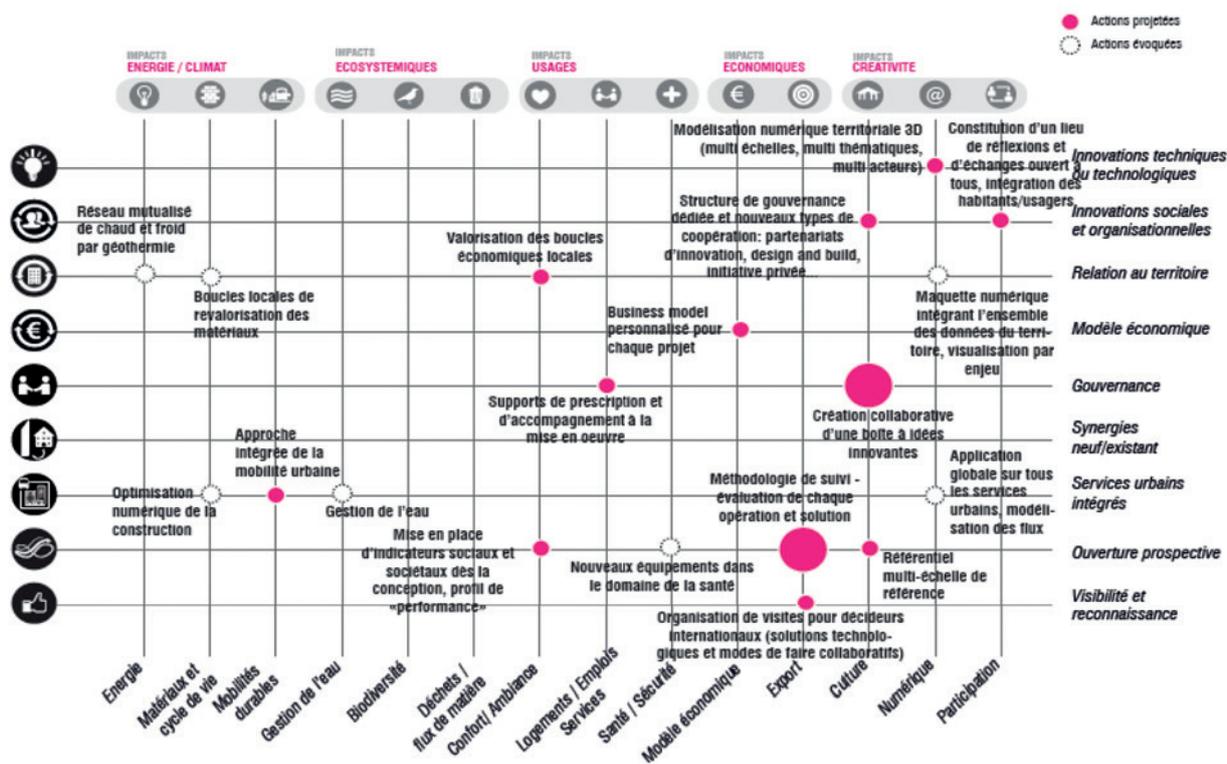
### Les ambitions du démonstrateur « Rêve de scènes urbaines »

#### **Le démonstrateur de la reconstruction de la ville sur la ville**

La capacité qu'auront les villes à se reconstruire sur elles-mêmes constitue l'un des principaux enjeux de la transformation des espaces urbains.

L'ambition du démonstrateur est d'expérimenter de nouvelles manières de faire la ville sur la ville notamment en remplaçant la sobriété et l'innovation en tant que principaux moteurs des démarches et en proposant de nouvelles formes de coopération entre acteurs du secteur public et acteurs du secteur privé.

Sa dynamique constante d'innovation, de renouveau urbain et de reconstruction de la ville sur elle-même, ajoutée à l'ancrage indéniable de son territoire au cœur du projet du Grand Paris, fait de Plaine Commune un site idéal pour l'expérimentation d'un démonstrateur vitrine du savoir-faire français en matière de ville durable. En effet, le



territoire de Plaine Commune illustre tous les visages de l'urbain (quartiers anciens, quartiers neufs, réhabilitation sociale, friches industrielles, etc.). Par ailleurs, le périmètre de ce territoire permettra de bénéficier d'applications, et ce, à différentes échelles, pour favoriser la mise en synergies de nombreuses fonctions et pratiques urbaines.

La stimulation de l'innovation et la concrétisation des projets reposent sur la capacité à mobiliser en amont les initiatives de tous les acteurs de l'écosystème et de les intégrer pour couvrir l'ensemble des dimensions du développement durable. « Rêve de scènes urbaines » constitue ainsi une plateforme de propositions innovantes au service d'un projet de territoire qui permette de regrouper les différents métiers de la ville.

### Un cadre pour mieux fédérer et stimuler les initiatives

Pour incarner cet écosystème ouvert et multi-acteurs (initialement proposé par VINCI à Plaine Commune), une trentaine d'acteurs (entreprises, associations, établissements de recherche et d'enseignement supérieur, *start-ups*...) apportant des expertises complémentaires se sont joints, dans un premier temps, à la démarche.

De cette dynamique est née, en mai 2016, l'association « Rêve de scènes urbaines », qui définit le champ d'action du démonstrateur et dont les objectifs sont de mettre en œuvre :

- une plateforme partenariale d'innovation urbaine destinée à mobiliser les expertises nécessaires et à permettre de réfléchir collectivement aux nouvelles façons de « faire la ville sobre »,
- un *Living Lab* de la reconstruction de la ville sur elle-

### Les partenaires ayant participé à la préparation de la première boîte à idées proposée par l'association à Plaine Commune à la fin juin 2016 :

- acteurs de la recherche et de l'innovation : Advancity, CEA, IMPULSE PARTNERS, Institut Open Innovation
- acteurs publics : EPA Plaine de France, Epareca
- PME, *start-ups*, associations/fédérations professionnelles : Akoustik Arts, Alain Gourdon Architecte, AMBUCARE, ARIA Technology, L'AUC (Djamel Klouche), Cap Solidarité, Copark, CubikHome, Datapole, Ecosys, ECOxiA, Ecov, Efficacity, ENR'CERT, Fluydin, ForCity, HESUS, IO Technology, JOOXTER, Metapolis, Metropop'!, Nolaho, Open Data Soft, OXIALIVE, Philippon Kalt Architectes, Réponse Sociétale, SPH Conseil/FHF, Le Sommer Environnement, SUNPARTNER Technologies, Terre Ciel Énergies, Vectuel, Verteego, Windee, X-TreeE, XTU Architects, Yele
- Grandes entreprises et leurs filiales : Air Liquide, Artelia, EDF, ENGIE, Eurovia, GRDF, GTM, Indigo, Lafarge Holcim, La Française des Jeux, Le Groupe La Poste, Numéricable SFR, Orange, Paprec, Perl, Philia, RATP, Saint-Gobain Habitat, Schneider Electric, SNCF, Suez Environnement, Terreal, Veolia, Vinci, Vinci Construction France, Vinci Énergies, Vinci Immobilier, Fondation Vinci pour la Cité, Vinci Insertion Emploi

même afin de faire émerger et de coordonner des solutions innovantes,

- une vitrine des savoir-faire français de la ville sur le territoire de Plaine Commune pour participer à la promotion internationale de ce savoir-faire avec le soutien des autorités françaises.

### Une méthode de travail collaborative avec Plaine Commune

Le mode collaboratif est la méthode privilégiée non seulement au sein de l'association, mais aussi entre elle et les autres acteurs du territoire.

En avril 2016, Plaine Commune a invité « Rêve de scènes urbaines » à axer son travail sur cinq thématiques prioritaires : adaptation au changement climatique et à la raréfaction des ressources naturelles, gestion des déchets et économie circulaire, mobilité et lutte contre la pollution de l'air, infrastructures et réduction des nuisances, récolte de données et outils de *monitoring*.

« Rêve de scènes urbaines » sera ainsi à même de proposer, dès 2016, plus de 250 initiatives, dont une cinquantaine devraient être retenues par les décideurs publics.

Véritable « boîte à idées », les projets sélectionnés donneront lieu à des études de développement afin de définir les modalités éventuelles de leur réalisation. Ces études devront notamment identifier les freins éventuels à lever, qu'ils soient techniques ou réglementaires, pour que ces initiatives innovantes puissent être mises en œuvre.

La collectivité a souhaité que l'implantation des initiatives innovantes portées par l'association concerne, dans un premier temps, le secteur Universeine, à Saint-Denis, avant de pouvoir ensuite être étendue à d'autres sites de Plaine Commune.

Afin de souligner la mutation, déjà engagée, du territoire de Plaine Commune et de promouvoir le démonstrateur à l'international, il est prévu de développer un cahier de références, une maquette 3D dynamique, un espace physique de démonstration (*showroom*) et des parcours de visites sur le terrain. Ces actions complémentaires à l'implantation d'initiatives innovantes à l'échelle locale permettront de valoriser certaines des réalisations phare de Plaine Commune et contribueront à l'amélioration du cadre de vie pour ses habitants et ses usagers, ainsi qu'à l'attractivité du territoire.